



GEMENG
HABSCHT

Envoyé le

23. MAI 2019

CERTIFICAT

Le bourgmestre de la Commune de Habscht certifie par la présente que

Monsieur BELCHIOR Paulo
de L-8370 HOBSCHIED 30, rue de Kreuzerbuch
est autorisé

à réaménager le jardin derrière la maison sise à L-8370 HOBSCHIED 30, rue de Kreuzerbuch suivant demande introduite. (autorisation 2019/58)

A la maison communale, le public peut prendre inspection des croquis afférents pendant le délai de recours devant les juridictions administratives (art. 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain).

Un recours peut être introduit devant les juridictions administratives conformément à l'article 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Eischen, le 23 MAI 2019
Le Bourgmestre,



Le présent certificat est obligatoirement à afficher de façon bien visible au chantier et ce dès réception de l'autorisation.

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu